

Arrêté n°AA-2025-02 du 17 juin 2025 en faveur de Monsieur Henri BAUER
Nomination à la fonction de Chef du Département d'enseignement Informatique et Avionique (IA)

Le Directeur de l'ISAE-ENSMA

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n° 2016-1782 du 19 décembre 2016 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers et notamment son article 4 ;
- Vu les statuts de l'ISAE-ENSMA ;
- Vu le règlement intérieur de l'ISAE-ENSMA ;
- Vu la proposition de nomination des enseignants permanents du Département d'enseignement Informatique et Avionique (IA) en date du 12 juin 2025 ;

Arrête

Article 1

Monsieur Henri BAUER, maître de conférences, est nommé chef du département d'enseignement Informatique et Avionique (IA).

Article 2

En concertation avec l'ensemble des enseignants permanents et non permanents du département, le chef de département a pour missions, en particulier de :

- proposer à la direction des études la répartition des enseignements entre les enseignants du département et les gérer ;
- préparer les projets d'équipement de son département qui sont proposés chaque année au comité de direction restreint aux personnes concernées par les activités de formation ;
- préparer le budget et gérer les crédits de fonctionnement liés à l'enseignement réalisé par le département ;
- étudier périodiquement l'évolution des enseignements, en concertation avec les autres collègues et la direction des études et de la formation, si besoin ;
- participer à l'élaboration du profil enseignement des postes d'enseignants-chercheurs affectés dans leur département, en assurant une bonne continuité d'enseignement-recherche.

Article 3

Pour réaliser cette mission, Monsieur Henri BAUER pourra bénéficier d'un volume d'heures définies au référentiel horaire de l'école.

Article 4

La nomination de Monsieur Henri BAUER en qualité de chef du département Informatique et Avionique (IA) prend effet à compter de sa transmission au Recteur-Chancelier et entre en vigueur le jour de sa publication au recueil des actes administratifs de l'ISAE-ENSMA.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 17 juin 2025, en deux exemplaires originaux.

Vu par l'intéressé, le 23 JUIN 2025

Le Directeur

Majdi KHOUDEIR

Henri BAUER

Transmis à Monsieur le Recteur de région académique, Chancelier des Universités, le

23 JUIN 2025